

Brèves...

www.eduscol.education.fr

Le site pédagogique du Ministère de l'Éducation Nationale



Conçu par la Direction de l'Enseignement scolaire, Éduscol s'adresse plus particulièrement aux enseignants, aux personnels de direction et aux corps d'inspection.

Il a vocation à couvrir le champ de l'enseignement primaire et secondaire et à répondre aux objectifs suivants :

- informer les personnels sur l'actualité de la politique éducative et les réformes en cours ;
- répondre aux questions qu'ils se posent sur les programmes, leurs contenus, leur mise en œuvre, leur rénovation...
- approfondir les enjeux des politiques suivies, en donnant la parole à ceux qui les conduisent à tous les niveaux.

Pour cela, le site propose au niveau du sommaire 14 rubriques, École/Collège/Lycée/Disciplines et enseignements/Examens et diplômes/Vie scolaire et éducative/Actions éducatives, sportives et culturelles/Innovation/Orientation/Enseignement professionnel/Validation des acquis professionnels/Formation des adultes/Formation continue des enseignants/Europe et International, qui offrent plusieurs entrées différentes dans lesquelles on peut trouver des repères statistiques, des articles de fonds sur les différents thèmes, des extraits de rapports, des points de vues individuels, compte rendus de colloques ou séminaires...



Éduscol donne ainsi accès à un ensemble de ressources nationales et académiques riche et varié, composé de textes réglementaires, d'outils, de sites Internet, de bibliographies, jugés pertinents pour la question traitée.

Éduscol a également pour objectif de favoriser des échanges d'expériences et des débats entre les différents acteurs du système éducatif, en proposant systématiquement selon l'actualité, de nombreuses listes de discussions et d'échanges.

Alors, pour vous rendre compte par vous-même de l'utilité de ce site et de ce qu'il peut vous apporter, rendez-vous sur : www.eduscol.education.fr

Espaces CNED®, espaces numériques de formation

Dans le cadre du plan d'action national d'espaces publics numériques lancé par le Comité Interministériel pour la Société de l'Information en juillet 2000, le CNED développe, en partenariat avec les collectivités territoriales, des espaces multimédias ouverts à tous et dédiés à la formation tout au long de la vie.

Ces espaces numériques de formation ont pour objectif de faciliter l'accès du grand public à des contenus et services d'intérêt général en matière de technologies de l'information et de la communication et de s'initier ainsi aisément à la micro-informatique, au multimédia et à l'Internet. Ils proposent notamment l'accès à des produits et services de formation (tests d'autoévaluation, sélection de formations en ligne, élaboration de parcours professionnels personnalisés...) et projettent également de fournir des contenus culturels multimédias (programmes audiovisuels pro-

duits en partenariat avec le Collège de France, la Comédie française, la Bibliothèque nationale de France...).

Au sein de l'espace CNED®, les animateurs, en partenariat avec les acteurs locaux (Apfa, Greta, Carif, Oref, Cnam...), ont un rôle fondamental de conseil, d'information et d'accompagnement individualisé.

Ces espaces de proximité peuvent avoir une existence propre et s'adaptent à tous les types de sites d'implantation : villes ou zones périurbaines, zones rurales ou enclavées et peuvent également s'intégrer dans le milieu d'activité de chacun (école, entreprise, association...), mais ils sont également conçus pour se développer en un réseau s'inscrivant lui-même plus largement dans celui des espaces publics numériques locaux ou nationaux.

En effet, de nombreuses collectivités territoriales mais aussi différents ministères ou opérateurs nationaux se sont déjà engagés dans des programmes d'accès public à l'Internet et au multimédia. Tel est le cas par exemple de la cyber-base de la cité des sciences qui a ouvert ses portes le 13 novembre dernier.

Ouverture d'une cyber-base à la cité des sciences



Cet espace public multimédia d'accès gratuit, composé de 34 postes répartis sur 280 m², a pour vocation d'initier le grand public, débutants ou public averti, à l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC). Il propose aux utilisateurs une initiation à l'Internet, des animations sur l'usage des réseaux, des ateliers thématiques, des présentations

d'innovations technologiques et de produits multimédia...



On peut ainsi y venir effectuer une recherche sur le Web, réaliser un projet personnel ou encore participer aux trois types d'ateliers proposés quotidiennement par les animateurs présents en permanence sur l'espace. Il s'agit d'ateliers d'initiation ou de perfectionnement à l'usage de l'ordinateur, d'Internet ou de la bureautique, d'ateliers thématiques (recherche documentaire, création de pages web, photo numérique, cryptologie...) et d'ateliers pour participer à des jeux en réseau.

Ce nouvel espace à la Cité devrait de plus s'étendre en avril 2002 pour devenir un véritable « carrefour numérique », avec de nombreux autres espaces tels qu'un espace d'auto-formation, un espace d'animation, de documentation, où se dérouleront des présentations liées à l'actualité technologique, des démonstrations de nouveaux produits, des rencontres avec des professionnels...

A noter que ce projet de cyber-bases a été lancé en 1998 par la Caisse des dépôts et consignations, avec pour objectif premier d'aider les collectivités à réduire les inégalités d'accès aux technologies de l'information et de la communication sur leur territoire, et qu'à ce titre, 6 cyber-bases ont alors été développées en régions, avec pour objectif à l'horizon 2005 d'en implanter 400.

Informations pratiques : www.cite-sciences.fr ou 01 40 05 80 00

Ouverture : de 12 heures à 18 h 45 tous les jours, sauf le lundi.
Entrée : accès gratuit sur inscription s'effectuant sur place le jour même.